

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente des places de spectacles s'appliquent à la vente à l'unité, en abonnement et en pass. L'achat de places de spectacles par l'acheteur implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente. La réservation et l'achat des billets s'effectuent auprès de Sémaphore pour l'ensemble de la saison culturelle au guichet, par téléphone ou par courrier.

Mairie de Cébazat - Sémaphore

Service billetterie - Rue d'Aubiat - 63118 CÉBAZAT
Tél. : 04 73 87 43 41

Courriel : semaphore-billetterie@cebazat.fr.

Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

1 - MODALITÉS DE COMMANDE DES BILLETS, DES ABONNEMENTS ET DES PASS

La commande de billets de spectacle peut s'effectuer à partir de la date d'ouverture de vente pour l'ensemble des spectacles de la saison culturelle correspondante. La vente pour les groupes peut être limitée, à la discrétion de Sémaphore. Les commandes sont traitées par Sémaphore dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. **Les personnes à mobilité réduite doivent impérativement contacter le service billetterie avant l'achat de places.**

Une ouverture exceptionnelle est prévue pour le lancement de chaque nouvelle saison culturelle.

La billetterie peut être exceptionnellement délocalisée. Dans ce cas, Sémaphore s'engage à porter à la connaissance des potentiels acheteurs l'emplacement temporaire de la billetterie.

L'obtention de billets à tarifs préférentiels est subordonnée à la présentation du justificatif associé.

2 - OBTENTION, RÉSERVATIONS DES BILLETS À L'UNITÉ, EN ABONNEMENTS ET EN PASS

- délivrés **au guichet de Sémaphore** - Rue d'Aubiat - 63118 CÉBAZAT de 10h00 à 12h30 / 14h00 à 18h00 de juin à fin décembre (17h00 de janvier à mai) sauf samedis, dimanches et jours fériés (entrée administration) lorsque les places de spectacles sont achetées directement sur place. L'heure de vente qui précède un spectacle est réservée à la vente des billets pour cette représentation et, si possible, pour le reste des

spectacles de la saison (hall entrée principal).

- **par téléphone** : du lundi au vendredi aux mêmes horaires qu'au guichet (sauf l'heure qui précède un spectacle). Tél. : 04 73 87 43 41. **Ils sont expédiés par voie postale au demandeur sous format cartonné à l'aide de l'enveloppe timbrée qu'il aura fournie, libellée à son nom et adresse.**
- **par courrier** en joignant le bon de commande prévu à cet effet dans le programme de la saison ou téléchargeable sur le site internet www.semaphore-cebazat.fr accompagné du règlement. Tout formulaire de commande incomplet, indûment rempli ou non accompagné de son règlement sera rejeté. Dans le cas d'un règlement par chèque, le montant devra impérativement être indiqué en euros et libellé à l'ordre de Régisseur Sémaphore. Les bons de commande doivent être envoyés à : **Sémaphore - Service billetterie - Rue d'Aubiat - 63118 CÉBAZAT.** Joindre à votre règlement une enveloppe timbrée à votre nom et adresse. L'achat de dernière minute ne permettant plus l'envoi des billets au domicile (**billets commandés à moins de 4 jours d'une représentation**), ils seront conservés et délivrés le jour même du spectacle au guichet. Pour retirer les billets, l'acheteur devra se munir de son numéro de commande ainsi que d'une pièce d'identité et d'un justificatif qui est exigé en cas de tarif réduit. **À défaut de réception attendue du ou des billets trois jours ouvrés avant la date de représentation, le demandeur devra s'adresser à Sémaphore en téléphonant au : 04 73 87 43 41 - du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture précédemment définis.** L'acheteur doit au moment de la remise des billets vérifier le nom, la date et l'heure du spectacle ainsi que le prix y figurant. Aucune réclamation ne peut être admise après la représentation. Sémaphore - - Cébazat ne saurait être tenu responsable de la perte ou du vol. **Duplicata** : aucun duplicata de billet cartonné ne sera délivré, sauf accord spécifique de Sémaphore et restreint aux ventes placées, identifiées nominativement.

3 - TARIFS

Les tarifs sont votés, pour chaque saison, par le Conseil municipal de la Ville de CÉBAZAT.

Les prix des billets sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Les éventuelles offres

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

promotionnelles ne sont valables que pour la durée de validité de l'offre concernée.

Le tarif plein et tarif abonné plein (choix et règlement de 3 spectacles minimum) : pour toute personne ne bénéficiant d'aucune réduction.

Le tarif réduit et tarif abonné réduit (choix et règlement de 3 spectacles minimum) : pour les étudiants, demandeurs d'emploi et les intermittents du spectacle sur présentation d'un justificatif.

Le Tarif Cézam Auvergne : 2,00 € de réduction uniquement sur les places à l'unité de la saison et du festival (sauf chapiteau).

Le tarif groupe : tarif réduit à partir de 20 personnes.

Le tarif Scolaires : 8,00 € par élève quel que soit le spectacle dans le cadre de sorties scolaires (accompagnement par des enseignants), collèges et lycées qui viennent le soir en séance tout public. Ce même tarif est appliqué dans le cadre des sorties culturelles organisées et encadrées par un établissement d'études supérieures.

Le tarif Famille : par enfants scolarisés accompagnés d'un parent pour des spectacles familiaux ciblés (8 €), **sur présentation d'un justificatif (certificat de scolarité).**

Le tarif Solidaire : tarif abonné réduit pour les demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux **sur présentation d'un justificatif.**

• PASS / Saison Culturelle :

- Découvertes **3 spectacles** au choix parmi 6 séances ciblés.
- Découvertes **6 séances ciblés.**

• PASS / Sémaphore en Chanson :

- Festival (tous les concerts - théâtre et chapiteau)
 - Caravelle (tous les concerts dans le théâtre)
 - Chapiteau (tous les concerts sous chapiteau)
 - Soirée complète : cumul des tarifs réduits de la soirée
- Des accords de partenariats avec différents comités d'entreprises sont en place. Se renseigner auprès de votre comité d'établissement (CE).

4 - PAIEMENT

Tout mode de paiement non prévu aux présentes conditions générales de vente sera refusé par Sémaphore. Toutes les commandes sont payables en euros et facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la commande. L'achat aux guichets de Sémaphore d'un ou plusieurs

billets de spectacles hors abonnement donne lieu à un paiement en une seule fois. Le règlement des formules abonnement peut être global ou fractionné : choix et règlement des 3 premiers spectacles et 45 jours au plus tard avant la date du spectacle suivant (place en option). Le paiement global pourra être effectué par carte bancaire, par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de Régisseur Sémaphore, en espèces ou au moyen d'un bon ou des bon(s) de réduction dans les conditions spécifiques fixées par chaque CE. Les réservations par téléphone doivent être réglées 48 h suivant la réservation.

Conformément à l'arrêté n° 83-50/A du 3 octobre 1983 relatif à la publicité des prix de tous les services, toute prestation de service doit faire l'objet, dès qu'elle a été rendue et en tout état de cause avant paiement du prix, de la délivrance d'une note lorsque le prix de la prestation est supérieur ou égal à 25 euros. Pour les prestations de service dont le prix est inférieur à 25 euros, la délivrance d'une note est facultative, mais celle-ci doit être remise au client s'il le demande.

5 - MODIFICATION - ANNULATION - INTERRUPTION DES SPECTACLES - UTILISATION DES BILLETS

Conformément à l'article L121-21-8 du Code de la consommation, **les billets de spectacles ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.**

Toute commande validée rend la vente ferme et définitive. Un billet ne sera ni remboursé, y compris en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé sauf en cas d'annulation du spectacle. Dans ce cas, seul le prix du billet sera remboursé. Ce remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial contre remise du billet. Dans tous les cas, aucuns frais de quelque nature que ce soit, ne seront remboursés ou dédommagés. La revente de billets à prix supérieur à celui figurant au recto est formellement interdite sous peine de sanctions pénales (loi du 27 juin 1919).

6 - CONDITIONS D'ADMISSION DANS LES SALLES DE SPECTACLE DE SÉMAPHORE

Une tenue correcte est exigée. L'entrée en salle sera possible uniquement sur présentation d'un billet de spectacle valide, tel que vérifié au contrôle d'accès. Chaque billet n'ouvre droit qu'à une seule

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

place. Pour des raisons de sécurité, pas d'enfant sur les genoux. Tout détenteur d'un billet s'interdit de vendre ou de distribuer quelque produit ou article que ce soit dans l'enceinte de Sémaphore. Les portes des salles sont fermées dès le lever du rideau. Les spectateurs retardataires peuvent se voir refuser l'entrée sans remboursement ni échange. Il est interdit de photographier, de filmer ou d'enregistrer tout ou partie des spectacles. Il est interdit de consommer de la nourriture et/ou des boissons dans le lieu du spectacle. Les enfants âgés de moins de trois ans ne pourront pas accéder aux salles, sauf spectacle à leur intention.

En règle générale, les accès sont fermés dès le début du spectacle. Le spectateur retardataire ne peut prétendre à sa place réservée et ne sera introduit dans la salle, que lorsqu'il y sera autorisé par la direction.

7 - RÉCLAMATIONS

Toute réclamation devra être formulée par écrit et adressée à Mairie de Cébazat - Sémaphore par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante : 8 bis cours des Perches - 63118 Cébazat. Pour tout délai, le cachet de la poste fera foi.

N° SIRET : 216 300 632 000 17

N° DE LICENCE : 1-1075469 / 2-1075470 / 3-1075519

CODE APE : 8411z

Les présentes conditions générales de vente sont communiquées sur simple demande adressée :

Sémaphore - Service billetterie - rue d'Aubiat - 63118 CÉBAZAT ou par mail : semaphore-billetterie@cebazat.fr

Elles sont annexées dans le programme de la saison culturelle. Elles sont consultables sur le site internet de la Ville de Cébazat et affichées dans les locaux de Sémaphore (hall d'entrée principal, entrée administration et guichet billetterie) et sur tous les lieux de vente.

Mise à jour : avril 2018

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE

JUIN

- **Prise de rendez-vous via le site internet** sur www.semaphore-cebazat.fr
 - Samedi 16 à partir de 8h et jusqu'à fin juin
Pour ceux qui n'ont pas internet, par téléphone de 8h à 12h et de 14h à 18h
 - **Ouverture du guichet / mise en vente après prise de rendez-vous**
 - Samedi 16 : 14h-20h
 - Lundi 18 au vendredi 22 : 9h-12h30/14h-18h
 - Samedi 23 : 9h-12h30
 - Lundi 25 au vendredi 29 : 10h-12h30/14h-18h
- Fermeture du 30 juin au 2 septembre inclus

SEPTEMBRE

- **Réouverture / Délocalisation**
Espace Renan - Crédit Mutuel / 10, Rue des Salles - 63000 Clermont-Ferrand
 - Mardi 4 : 14h-18h45
 - Mercredi 5 : 10h-12h15/14h-18h45
 - Jeudi 6 : 10h-12h / 15h15-18h
 - Vendredi 7 : 10h-12h15/14h-18h45
 - Samedi 8 : 10h-12h
 - **Réouverture à Sémaphore à partir du lundi 10 septembre à 10h**
 - Du lundi au vendredi : 10h-12h30/14h-18h
- Fermeture Noël du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclus

JANVIER / MAI

- Du lundi au vendredi : 10h-12h30/14h-18h

L'ABONNEMENT EN BREF

Je choisis et règle au minimum les 3 premiers spectacles.

Je peux réserver des places que je m'engage à régler au plus tard 45 jours avant la date de la séance ou peux compléter mon abonnement à tout moment de la saison au tarif abonné dans la mesure des places disponibles.

Mes avantages :

Sémaphore m'offre la compilation de l'année lors de mon abonnement.

Je suis informé régulièrement et même invité à participer aux activités proposées par Sémaphore (concerts, sorties de résidences...)

Je bénéficie de tarifs préférentiels pour les spectacles des saisons culturelles de La Comédie et de Lempdes.

Les plus :

Le bar ouvre une heure avant la séance et une heure après (fermé pendant le spectacle)

Je peux dîner avant le spectacle en réservant au moins trois jours ouvrables avant la date de la séance.

Renseignements : 04 73 87 43 48